

Il y a un an les français accordaient leur confiance à la Gauche pour gouverner le Pays.

Après 10 années de gestion UMP, il était temps de mettre en place une autre politique. Développement économique, emploi, logement, éducation, pouvoir d'achat : la gauche a dû lancer de nombreux chantiers pour parer à l'urgence et jeter les bases d'un nouveau modèle français.

En un an des lois ont été votées, d'autres abrogées.

En tant que députés de l'Ariège nous avons largement contribué à ce travail législatif tant en commission qu'en séance.

L'extrême gauche trouve que nous sommes accommodants avec le patronat. La droite et l'extrême droite pensent que nous faisons du matraquage fiscal. Ces critiques contradictoires montrent que ces arguments ne tiennent pas.

La vérité est plus simple. Avec courage, détermination et ténacité, nous conduisons une politique qui permet de redonner de la force à notre pays tout en protégeant les solidarités auxquelles les Français sont légitimement attachés.

Contrairement à ce que voudrait faire penser la droite qui considère toujours que la gauche au pouvoir est illégitime, nous l'avons fortement ressenti jusqu'au mois de décembre notamment lors des questions au gouvernement à l'assemblée, le redressement de la France et le changement sont en marche. Rien ne les arrêtera ! Il est important que nous soyons lisibles et audibles par les français.

L'an 2 sera celui de l'offensive sur tous les plans pour redonner confiance aux français.

Notre pays avance sur la voie du progrès, de la réconciliation et de la mobilisation des énergies pour construire un nouvel avenir français.

Nous allons continuer et poursuivre notre action au service de nos compatriotes, au service des ariégeoises et des ariégeois.

Alain FAURE

Frédérique MASSAT

L'EMPLOI

L'emploi, l'emploi, l'emploi. C'est la mère de toutes les batailles, la préoccupation quotidienne de chaque membre de la majorité. Tout est donc mis en œuvre pour inverser la courbe du chômage, redonner de la vigueur à notre appareil productif et créer les emplois du futur.

- **Contrats de génération.** 500.000 contrats de génération liant le destin professionnel d'un jeune à celui d'un sénior vont être signés dans les cinq prochaines années. A la clé, une aide annuelle de 4000 euros pendant trois ans pour chaque contrat signé par une PME.
- **Emplois d'avenir.** 150.000 emplois d'avenir seront proposés au cours des trois prochaines années pour faciliter l'intégration professionnelle des jeunes, une catégorie d'âge qui subit de plein fouet les conséquences de la crise.
- **Baisser le coût du travail sans baisser les salaires.** Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) permet de baisser de 6% le coût du travail pour les entreprises du secteur concurrentiel grâce à un effort de 20 milliards d'euros annuels.
- **Sécuriser l'emploi.** L'Accord national interprofessionnel du 11 janvier est une rupture dans l'histoire sociale de notre pays. Pour la première fois, l'Etat a confié aux partenaires sociaux le soin de fixer le contenu des réformes du marché du travail. Cet accord gagnant-gagnant permet de fluidifier le marché du travail tout en garantissant de nouveaux droits pour les salariés.
- **Renforcer le service public de l'emploi.** Affaibli et abîmé par les réformes Sarkozy, Pôle Emploi, le service public de l'emploi, manquait cruellement de moyens. Depuis cet été, 4000 nouveaux CDI ont été embauchés à Pôle Emploi pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi.
- **Lutter contre la désindustrialisation.** De 2002 à 2012, la France a perdu 600.000 emplois industriels. La gauche refuse l'impuissance: le ministère du redressement productif et ses services se saisissent de tous les plans sociaux et mobilisent les énergies pour trouver des solutions. Bilan en cours: 487 dossiers traités, 65.031 emplois sauvés sur les 76.809 initialement menacés.
- **Engager la relocalisation.** Un programme de relocalisation s'adressant à 300 multinationales a été mis sur pied pour valoriser les atouts du site France et encourager la relocalisation d'activités industrielles.
- **Lutter contre les licenciements boursiers.** Une proposition de loi examinée ce Printemps va contraindre les multinationales à reconsidérer tous les projets de fermeture de sites. Un repreneur devra systématiquement être recherché ce qui permettra d'éviter les fermetures de sites rentables inspirées par les seules logiques financières à courte vue.

LA RÉORIENTATION DE L'EUROPE

Chose promise, chose due : le « Merkozy » n'est plus ! La logique de l'austérité recule un peu plus chaque mois grâce aux initiatives de la France et de ses partenaires. Le combat pour une autre Europe continue !

- **Obtenir un pacte européen de croissance.** Dès son entrée dans l'arène européenne, les 28 et 29 juin 2012, François Hollande a obtenu l'adoption d'un pacte européen de croissance de 120 milliards d'euros. C'est le point de départ de la réorientation.
- **Surveiller la finance.** Les 27 se sont mis d'accord en décembre 2012 pour créer une union bancaire. A partir de mars 2014, les banques européennes seront soumises à une surveillance de la Banque centrale européenne. Cette surveillance unique évitera les prises de risque inconsidérées qui ont provoqué la crise de 2008.
- **Taxer les flux financiers.** Le 22 janvier 2013, l'Union européenne a donné son feu vert pour la mise en place d'une taxe sur les transactions financières dans 11 pays. Date d'entrée en vigueur : janvier 2014. La France a pris de l'avance en instaurant une taxe de 0,2% dès le 1er août 2012 !
- **Assouplir la politique de la banque centrale européenne.** A Francfort, le temps de l'orthodoxie, c'est fini. Programme de rachat illimité des dettes, baisse des taux d'intérêt : la réorientation de l'Europe, c'est aussi une banque centrale qui se soucie plus de la croissance et de l'emploi.
- **Rompre avec la naïveté commerciale.** L'Europe ne doit pas devenir l'idiot du village global, ouverte aux grands vents quand les autres pôles économiques se protègent. Le juste échange et la réciprocité sont des idées neuves en Europe grâce à la nouvelle majorité française. L'Union lutte maintenant contre le dumping qui affaiblit l'emploi européen. Des sanctions financières ont été proposées contre les panneaux solaires produits en Chine.
- **Lutter contre les paradis fiscaux.** La lutte contre les paradis fiscaux revient sur le devant de la scène européenne. La France a pris les devants en régulant les activités des banques françaises dans la dernière loi bancaire. Echanges systématiques d'information entre pays, renégociation des conventions avec les paradis fiscaux (Suisse, Andorre, Monaco...), obtention des fichiers bancaires des paradis fiscaux et sanction contre l'évasion : l'arsenal des moyens dirigés contre la fraude va se renforcer.

LE PARI DE LA CROISSANCE

Renouer avec la croissance est vital. La majorité de gauche croit aux forces productives, à l'innovation. Elle a engagé le nécessaire rééquilibrage du rapport de forces entre producteurs et financiers.

- **Une banque publique pour stimuler la croissance.** La banque publique d'investissement est née le 1er janvier 2013. Elle dispose d'une force de frappe de 42 milliards d'euros. Elle finance la trésorerie et l'investissement des entreprises pour libérer les énergies et stimuler l'innovation de l'appareil productif français.
- **La priorité aux PME.** Guichet unique pour les PME, accès privilégié aux contrats de génération, pré-financement du CICE, accès facilité à la commande publique, aux financements de la BPI, au crédit impôt recherche : la majorité de gauche soutient l'émergence de nouvelles forces productives en aidant les petites et moyennes entreprises à devenir grandes.
- **Remettre les banques au service de l'économie.** La loi bancaire adoptée par la majorité de gauche permet de séparer les activités utiles à l'économie, celles qui financent les emprunts des entreprises et des ménages des activités spéculatives. L'économie réelle n'a pas à être tributaire des erreurs des spéculateurs.
- **Stabiliser les règles.** Dans le cadre du pacte de compétitivité présenté le 6 novembre 2012 et inspiré du rapport Gallois, le gouvernement s'est engagé à simplifier et stabiliser les règles applicables aux entreprises pour mieux sécuriser leurs initiatives.
- **Accompagner la mutation de la filière automobile.** La France a été le pays pionnier de l'industrie automobile. Alors que nos positions étaient menacées, la gauche accompagne Renault et PSA dans la mutation de leurs activités. Renault s'est engagé à relocaliser une partie de sa production automobile française qui devrait passer de 500.000 en 2011 à 710.000 voitures en 2016.
- **Engager un choc de simplification.** Les normes applicables aux entreprises, aux collectivités territoriales, aux acteurs de terrain ont eu tendance à se multiplier ces dernières années. Un processus de simplification de ces règles est engagé pour limiter les tracasseries administratives et faciliter les initiatives économiques, associatives et publiques.
- **Préserver la PAC.** Alors que le budget européen est soumis à de fortes contraintes, la France a obtenu la préservation des crédits agricoles pour la période 2014-2020.
- **Soutenir les producteurs.** La démarche du gouvernement est claire : soutenir les producteurs partout sur le territoire. Un exemple récent avec les producteurs de lait, soumis aux exigences de la grande distribution. Le gouvernement soutient les producteurs et met tout en œuvre pour qu'ils puissent disposer d'une rémunération juste de leur travail.
- **Relancer l'investissement public.** Infrastructures, transition énergétique, nouvelles technologies : un plan d'investissement d'avenir étalé sur 10 ans va doter notre pays de nouveaux atouts pour générer de la croissance.

LA JUSTICE FISCALE

L'époque du paquet fiscal est révolue. La fiscalité ne sert plus à épargner les ménages les plus fortunés mais à répartir plus justement l'effort de redressement. La fiscalité est aussi un levier pour encourager les producteurs et les comportements responsables.

- **Une fiscalité alourdie sur les hauts revenus.** Création d'une tranche à 45% pour l'impôt sur le revenu, préparation d'une contribution exceptionnelle de 75% pour les revenus supérieurs à 1 million d'euros : les hauts revenus sont plus sollicités depuis 1 an. L'allègement d'ISF décidé par l'UMP en 2011 a été annulé.
- **Fiscalité du travail, fiscalité du capital : l'égalité.** Les revenus du travail et les revenus financiers sont enfin soumis à la même fiscalité en matière d'impôt sur le revenu. Ce n'était pas le cas jusqu'à présent.
- **Fiscaliser les stock-options.** Soumises jusqu'en 2012 à un régime d'exception injustifiable, les stock-options sont désormais soumises au barème de l'impôt sur le revenu.
- **Baisser l'abattement sur les successions.** L'abattement sur les successions a été ramené à 100 000 euros dès l'été 2012.
- **Lutter contre la fraude fiscale.** La fraude et l'évasion fiscales coûtent chaque année plusieurs milliards d'euros aux finances publiques. Un parquet spécialisé va être créé cette année. Il sera doté de moyens humains renforcés pour débusquer les fraudeurs.
- **Plafonner les niches fiscales.** Le gain obtenu annuellement des niches fiscales ne peut plus désormais excéder 10 000 euros par an.
- **Taxer les banques et les sociétés pétrolières.** Dès l'été 2012, le gouvernement a mis en place des surtaxes sur les sociétés pétrolières et les banques pour intensifier leur participation à l'effort de redressement.
- **Taxer les contrats courts.** Décidée par les partenaires sociaux dans le cadre de l'ANI, la surtaxe sur les contrats courts est un levier pour encourager le recours aux CDI. Les cotisations patronales à l'assurance chômage seront alourdis sur les CDD.

LA SOLIDARITÉ

La gauche, c'est la solidarité ! La première année du quinquennat de François Hollande ne déroge pas à la règle.

La preuve en exemples

- **Mariage pour tous.** Dès cet été, les couples de même sexe pourront se dire oui devant leur maire. Dès cet été, ils pourront adopter. Malgré une hostilité violente de la droite et de l'extrême droite, la majorité de gauche a mis en œuvre cet engagement du président.
- **Généraliser la complémentaire santé.** Décidée par les partenaires sociaux dans le cadre de l'ANI, la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés est une avancée sociale majeure.
- **Encourager les naturalisations.** Alors qu'elles avaient été freinées pour des raisons idéologiques absurdes, les naturalisations sont de nouveau encouragées. Elles constituent un levier privilégié pour favoriser l'intégration citoyenne, professionnelle et sociale des immigrés.
- **Rétablissement de la retraite à 60 ans pour les carrières longues.** Un décret du 3 juillet 2012 a permis aux travailleurs ayant rempli leurs obligations de cotisation de faire valoir leur droit à la retraite à 60 ans. 50 000 Français ont profité de cette mesure.
- **Favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.** Et pas seulement dans les mots. Un décret du 18 décembre 2012 oblige les entreprises à négocier pour réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Ces écarts atteignent encore 20%... Les négligences en la matière donneront désormais lieu à une sanction financière pouvant atteindre 1% de la masse salariale.
- **Faciliter la contraception.** La majorité de gauche a décidé de permettre le remboursement à 100% de l'IVG et de proposer la gratuité de la contraception pour les moins de 18 ans.
- **Lutter contre les déserts médicaux.** Un salaire garanti de 4600 euros est désormais proposé aux jeunes médecins s'installant dans les déserts médicaux. L'objectif du gouvernement est de permettre à chaque Français de disposer d'un pôle d'urgence à moins de 30 minutes de son domicile.
- **Instaurer des droits rechargeables à l'assurance chômage.** Décidés par les partenaires sociaux dans le cadre de l'ANI, les droits rechargeables permettent à un chômeur qui reprend un emploi de conserver ses droits anciens en cas de fin précoce de son nouveau contrat.
- **Rétablir l'allocation équivalent retraite (AER).** L'AER qui permet de faire la jonction entre fin de droit au chômage et retraite pour les seniors avait été supprimée par l'UMP. La gauche l'a rétablie pour les travailleurs nés en 1952 et 1953.

REDONNER DE LA FORCE À LA PUISSANCE PUBLIQUE

Les années UMP ont été des années de recul pour le volontarisme public. Depuis un an, nous inversons la tendance en réhabilitant le rôle de l'Etat et des pouvoirs publics.

- **Abaisser le déficit budgétaire.** Alors que la dette publique atteignait 1800 milliards d'euros il y a un an (28 000 euros par Français), nous n'avions d'autre choix que de réduire le déficit. Ce déficit a été ramené à 4,8% en 2012 contre 6,7% en moyenne lors des trois dernières années de gouvernement UMP. Cet effort de redressement financier va se poursuivre en 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 !
- **Abaisser les taux soumis à la France.** Alors que l'UMP annonçait l'apocalypse financière en cas de victoire de la gauche, la politique crédible conduite par le gouvernement et notre stratégie européenne ont conduit à une baisse des taux de la dette française. Notre pays emprunte à moins de 2% à 10 ans et à des taux plus faibles encore pour les besoins de court terme.
- **Réussir la modernisation de l'action publique.** L'UMP avait mis en place la RGPP qui reposait sur une logique purement comptable, conduisant à supprimer un fonctionnaire sur deux et à pénaliser financièrement les services publics qui se réorganisaient. Avec la modernisation de l'action publique, la gauche veut concilier efforts de gestion et amélioration du service public.
- **Moderniser les départements.** Dernier foyer de résistance à la parité, les conseils départementaux seront dorénavant entièrement paritaires. Pour rendre leur action plus lisible et stabiliser leur gouvernance, ils seront renouvelés une fois tous les six ans et non plus par moitié tous les trois ans.
- **Sonner la mobilisation générale pour Marseille.** Sécurité, développement économique, transports, réforme territoriale : Marseille fait face à d'importantes difficultés. Le 6 septembre, un comité interministériel exceptionnel s'est tenu pour mobiliser toutes les énergies et permettre à cette grande métropole méditerranéenne de prendre un nouvel élan.
- **Réussir le Grand Paris.** Nicolas Sarkozy avait de grandes ambitions pour la région-capitale. Il était sûr de son fait mais avait simplement oublié de financer les projets négociés avec la région... C'est chose faite. 200 kilomètres de métro et 72 nouvelles gares vont donc voir le jour au cours des quinze prochaines années pour éviter la saturation de l'agglomération parisienne et désenclaver les territoires défavorisés.

AGIR POUR LE POUVOIR D'ACHAT

Au cœur de la crise, le pouvoir d'achat des Français doit être protégé. C'est fort de cette conviction que le gouvernement a pris des mesures de soutien des revenus des Français.

- **Augmenter le SMIC.** Après cinq années de limitation aux hausses mécaniques, la majorité de gauche a décidé d'augmenter le SMIC de 2%.
- **Encadrer les loyers.** Après des années d'explosion des loyers, le gouvernement a encadré les prix à la location dans 38 agglomérations. La prochaine loi Duflot permettra d'aller plus loin.
- **Augmenter l'allocation de rentrée scolaire.** L'allocation a été augmentée de 25% soit en moyenne une aide supplémentaire de 75 euros pour 5 millions d'enfants.
- **Augmenter le revenu de solidarité active.** Dans le cadre du plan national de lutte contre la pauvreté, une hausse de 10% du RSA étalée sur la durée du quinquennat a été décidée pour lutter contre l'exclusion des plus démunis.
- **Étendre les tarifs sociaux de l'énergie.** 4 millions de foyers bénéficient désormais des tarifs sociaux pour l'énergie et le gaz contre 2 millions précédemment.
- **Lutter contre la vie chère en Outre-Mer.** La loi de régulation économique pour l'Outre-Mer a permis une baisse des prix des produits de consommation courante de plus de 10%.
- **Plafonner les frais bancaires.** La nouvelle loi bancaire instaure un véritable bouclier tarifaire permettant de limiter les frais acquittés par les usagers des banques.
- **Limiter les dépassements d'honoraires.** Un accord signé par l'assurance-maladie et les représentants des professionnels de santé permet de limiter les dépassements d'honoraires et instaure un plafond de 70 euros.
- **Arrimer les aides au logement (APL) à l'évolution des loyers.** Suspendue par l'UMP, l'indexation de l'aide personnalisée au logement qui bénéficie à plus de 5 millions de familles a été rétablie par la gauche.
- **Protéger les Français contre les hausses des carburants.** Lors du dernier pic de 2012, le gouvernement a obtenu une diminution de 6 centimes du litre de pétrole : 50% de la baisse correspondait à une baisse des taxes, 50% à un effort des professionnels dans la gestion des stocks.
- **Favoriser l'épargne populaire.** Les plafonds du livret A et du livret développement durable ont été augmentés. Celui du livret A est passé de 15000 à 22950 euros. Celui du livret développement durable est passé de 6000 à 12000 euros.

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE

L'école de la République a souffert ces dernières années. Pour relever le défi de la mondialisation et des mutations technologiques, la France doit redevenir une société de la connaissance. C'est indispensable.

- **Embaucher 60 000 enseignants.** L'UMP a supprimé 80.000 postes avant 2012. La gauche remet l'école au cœur des priorités publiques et fournit un effort exceptionnel d'embauche de 60.000 enseignants au cours des cinq prochaines années.
- **Lutter contre le décrochage.** 140.000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. L'UMP n'a rien fait pour enrayer cette explosion intolérable. Dès cette année, grâce au dispositif gouvernemental, 20.000 décrocheurs vont raccrocher les wagons et s'inscrire dans une dynamique de formation qualifiante.
- **Priorité à l'école primaire.** Rétablir l'égalité des chances, c'est offrir le socle fondamental à tous les enfants de France. La loi de refondation de l'école renforce les moyens de l'école primaire et allonge la semaine qui comportera de nouveau neuf demi-journées.
- **Transmettre la morale laïque.** La République et ses valeurs sont notre patrimoine commun. Leur signification doit être transmise pour renforcer le vivre ensemble. Un cours de morale laïque sera créé du CP à la terminale en 2015. Il donnera lieu à une évaluation trimestrielle.
- **Diversifier le recrutement des professeurs.** Grâce aux emplois d'avenir professeur, 18.000 boursiers de l'enseignement supérieur vont bénéficier d'une préparation et d'un accompagnement financier pour préparer les concours d'enseignant.
- **Recréer la formation des enseignants.** Les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) permettront de mieux valoriser le métier d'enseignant et de mieux préparer ceux qui veulent l'exercer.
- **Valoriser l'enseignement supérieur.** L'enseignement supérieur français est pénalisé par une insuffisante lisibilité de ses diplômes, un taux d'échec encore trop important en premier cycle universitaire et l'excessif cloisonnement entre universités, grandes écoles et laboratoires de recherche. La loi examinée ce Printemps permettra d'y remédier.
- **Favoriser l'accès à la culture.** Dès l'été 2012, la TVA touchant les livres et la billetterie a été abaissée à 5,5%. Le gouvernement a mis en place un plan d'aide et de soutien aux librairies indépendantes pour protéger cette chaîne cruciale de l'intelligence et de la culture.
- **Protéger la propriété intellectuelle.** À l'initiative du gouvernement, un accord entre Google et les éditeurs de presse a été conclu. Il prévoit un soutien de 60 millions d'euros pour permettre aux producteurs de contenu de générer plus de revenus sur le réseau.

UNE FRANCE PLUS SÛRE

Police, gendarmerie, justice : ces grands secteurs républicains bénéficient de moyens renforcés pour améliorer la sécurité des Français.

- **Mieux combattre la délinquance.** 64 zones de sécurité prioritaires ont été créées pour mieux coordonner les moyens des acteurs de la sécurité. Elles bénéficient prioritairement des 500 nouveaux postes créés dans la police et la gendarmerie. La République est mieux armée pour faire reculer la délinquance.
- **Laisser les juges faire leur travail.** Le temps des pressions, des commentaires, et des mutations de circonstance est révolu. La gauche laisse les juges faire leur travail y compris lorsque cela conduit à une démission de ministre. La réforme du Conseil supérieur de la magistrature va rendre irréversible cette évolution vers plus d'indépendance.
- **Moderniser le travail des forces de sécurité.** Contrôles fondés sur les seuls enjeux de sécurité publique, respect entre agents et usagers, identification des agents en service : le nouveau code de déontologie de la police et de la gendarmerie va renforcer le lien de confiance qui unit les forces de sécurité à la population.
- **Lutter contre le terrorisme.** Pour rendre notre pays moins vulnérable et mieux organiser le travail de prévention et de démantèlement des cellules, une nouvelle loi contre le terrorisme a été adoptée le 22 décembre 2012.
- **Rétablir le délit de harcèlement sexuel.** Annulé par une décision du Conseil constitutionnel, le délit de harcèlement sexuel a été rétabli dans la loi dès l'été 2012.
- **En finir avec la politique du chiffre.** Que ce soit en matière de sécurité, de justice ou d'immigration, la gauche a rompu avec la logique du chiffre. Les statistiques ne sont pas négligées bien évidemment mais elles ne sont plus le critère unique d'évaluation de l'action publique.

INTERNATIONAL : UNE VOIX RESPECTÉE

Loi du discours de Dakar ou de l'arrogance de l'UMP, la voix de la France avec la gauche, c'est le respect et la détermination au service de nos valeurs.

- **Libérer le Mali.** Le 11 janvier 2013, répondant à l'appel du peuple malien, François Hollande a lancé l'opération Serval. Conduite avec nos partenaires africains, étendue prochainement aux Nations Unies et à l'Union européenne, cette intervention a permis de faire reculer les terroristes et va offrir un nouvel avenir aux Maliens.
- **Sortir de l'impasse afghane.** Le retrait français promis par François Hollande a été finalisé le 15 décembre 2012.
- **Reconnaître la Palestine.** La France a voté en faveur de l'accession de la Palestine au statut d'Etat observateur au sein de l'Organisation des Nations Unies le 29 novembre 2012.
- **Lutter contre le changement climatique.** La crise ne doit pas faire oublier la planète. Dans les négociations sur le climat et au G20, la France continue de défendre le renforcement de nos ambitions collectives. C'est le sens de la participation de François Hollande au sommet Rio+20 et de la nomination de Nicolas Hulot en tant qu'envoyé spécial pour la protection de la planète.
- **Construire la réconciliation franco-algérienne.** Le voyage présidentiel de décembre 2012 a scellé une réconciliation franco-algérienne fondée sur des projets partagés pour rapprocher les deux rives de la Méditerranée.
- **Lutter contre l'homophobie.** Le 25 septembre 2012, à la tribune des Nations Unies, François Hollande lançait un appel pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité. Première initiative de ce type, l'appel français doit permettre de faire reculer la répression souvent violente de l'homosexualité aux quatre coins de la planète.

AGIR POUR LE LOGEMENT

L'une des plus graves difficultés auxquelles font face les Français est la crise du logement. Le gouvernement a adopté des mesures volontaristes pour atteindre rapidement l'objectif de 500.000 logements neufs par an et rompre avec 10 années d'attentisme de la droite.

- **Baisser la TVA sur la construction et la rénovation de logements sociaux.** Pour permettre 150.000 constructions et 120.000 rénovations annuelles, le taux de TVA appliqué au secteur social sera abaissé à 5% en 2014.
- **Renforcer la loi SRU.** La loi sur la mobilisation du foncier public a permis deux évolutions majeures. Le seuil obligatoire de logements sociaux passe de 20 à 25% et les sanctions financières en cas de non-application ont été multipliées par 5.
- **Raccourcir les délais de construction.** « Plus simple, plus vite, plus efficace », pour intensifier l'effort de construction là où les besoins sont les plus criants, la réglementation applicable à la construction de logements sera allégée.
- **Construire des logements sociaux sur les terrains de l'Etat.** L'Etat met à la disposition des collectivités territoriales, parfois gratuitement, des terrains lui appartenant pour accélérer le rythme de construction de logements.

CONVERSION ENVIRONNEMENTALE

La conversion environnementale est un enjeu pour sauvegarder notre planète, pour améliorer l'efficacité économique du pays et pour construire de nouvelles solidarités.

- **Favoriser les énergies renouvelables.** Développement de l'éolien off-shore et en Outre-Mer, lancement d'un plan méthanisation en lien avec le monde agricole, doublement de la production photovoltaïque dès 2013 : le gauche agit pour l'émergence de nouvelles énergies.
- **Alléger la facture énergétique des logements.** La conversion thermique de l'habitat va monter en puissance : jusqu'à 500.000 logements concernés en 2017. Une aide de 1350 euros par logement sera proposée aux classes populaires et aux classes moyennes pour combattre la précarité énergétique et réduire la facture thermique.
- **Réduire la part du nucléaire.** Le site de Fessenheim sera fermé en 2016. Cette fermeture accompagne le mouvement vers la transition énergétique de la France.

UNE REPUBLIQUE PLUS TRANSPARENTE

Rien ne doit pouvoir entamer la confiance des Français dans les institutions démocratiques. Des mesures fortes ont été engagées pour moderniser la démocratie.

- **Limiter le cumul des mandats.** Interdiction du cumul pour les ministres dès 2012, transition vers le non-cumul des parlementaires jusqu'en 2017.
- **Baisser les salaires des ministres et du Président.** L'UMP s'était augmentée en 2007. La gauche, elle, a fait le contraire. Les salaires du président de la République et des ministres ont été diminués de 30%.
- **Lutter contre la corruption.** Les moyens d'investigation pour lutter contre la corruption vont être renforcés par la loi sur la transparence de la vie publique. Les sanctions contre les élus coupables seront alourdies notamment en matière d'inéligibilité.

CE QU'IL A FALLU DÉFAIRE

Adeptes de la division permanente devenue quasiment un ordre de mission pour Claude Guéant et d'autres, l'UMP avait multiplié les mises à l'index. Nous les avons supprimées.

- **Abroger la loi Ciotti.** Loi d'affichage pour priver d'allocations familiales les familles des enfants absentéistes à l'école, la loi Ciotti a définitivement été abrogée en janvier 2013.
- **Abroger la circulaire Guéant.** Les étudiants étrangers étaient devenus les victimes commodes de la politique du chiffre du Ministre Guéant. La triste circulaire qui portait son nom a été effacée de notre droit.
- **Abroger le délit de solidarité.** Ce délit sanctionnait les citoyens apportant une aide humanitaire aux sans-papiers. Dénoncé notamment dans le film Welcome, ce délit a été abrogé par la loi du 31 décembre 2012.
- **Abroger le droit d'entrée à l'aide médicale d'Etat.** Un droit d'entrée de 30 euros avait été créé pour restreindre l'accès des sans-papiers à la santé. Il a été annulé dès le collectif budgétaire de l'été 2012.

@FRANCE

Retrouver le chemin de la croissance, c'est aussi répondre au défi posé par Internet, renforcer nos positions et construire de nouvelles régulations.

- **Aller vers le très haut débit.** Un plan d'investissement de 20 milliards d'euros sur 10 ans a été présenté pour mieux connecter l'ensemble du territoire.
- **Former les nouvelles générations.** La loi sur la refondation de l'école prévoit la mise en place d'un véritable service public de l'enseignement numérique qui mettra à la disposition de la communauté éducative et des élèves des ressources pour enseigner et apprendre autrement.
- **Faire émerger des champions français de l'Internet.** Lancement de « Paris capitale start-up », une pépinière numérique pour rattraper le retard français, protection des producteurs d'application face à Apple, Dailymotion qui reste sous pavillon français : la gauche encourage l'émergence d'une industrie numérique hexagonale.
- **Protéger la France contre les cyber-attaques.** Les systèmes d'information prennent une place grandissante dans l'organisation de notre pays. Cette évolution nous rend vulnérable et le gouvernement a décidé de faire de la cyberdéfense une dimension majeure de la nouvelle politique nationale de sécurité

CHANGER LE QUOTIDIEN

Lorsque la vie se complexifie, la mission d'un gouvernement est aussi d'être le partenaire du quotidien des Français.

- **Rééquilibrer les rapports entre consommateurs et professionnels.** Création d'une action de groupe à la française pour doter les consommateurs d'outils de contestation des abus, bannissement des clauses abusives, régulation du commerce sur Internet : les consommateurs sont mieux protégés avec la gauche.
- **Encourager la consommation durable.** La loi du 1er janvier 2013 interdit l'utilisation du bisphénol A dans les produits alimentaires. De nouvelles dispositions vont être présentées pour sanctionner les professionnels ayant recours à l'obsolescence programmée.
- **Harmoniser les règles alimentaires entre la métropole et l'Outre-mer.** Les produits commercialisés outre-mer comportent un taux de sucre et des règles de péremption différents. Une loi d'harmonisation est en cours d'adoption.

Frédérique Massat

*Vice présidente de la Commission
des Affaires Economiques*

Présidente de l'ANEM

Député suppléant : **Alain DURAN**

Permanences Parlementaires

Dans l'Ariège

29 rue Delcassé 09000 FOIX

Tel : 05.34.09.08.87

Fax : 05.34.09.08.86

Mail : frederique.massat@orange.fr

A l'Assemblée Nationale

126 rue de l'Université 75007 PARIS 07 SP

Tel : 01.40.63.73.44

Mail : fmassat@assemblee-nationale.fr

Blog : www.frederiquemassat.com

Alain Fauré

Membre de la de la Commission des Finances

Députée suppléante : **Marie Christine DENAT**

Permanences Parlementaires

Dans l'Ariège

A Pamiers : 2 rue du camp 09100 PAMIERS

Tel : 05 61 67 33 33

mail : contact@alainfaure.fr

A Saint Giron : 1 quai du gravier
BP40 - 09201 Saint Giron

Tel : 05 61 04 64 64

Mail : stgiron@alainfaure.fr

A l'Assemblée Nationale :

101 rue de l'Université- 75007 PARIS

Tel : 01 40 63 71 96

mail : afaure@assemblee-nationale.fr